

LORIENT, le 14 novembre 2025

De

**M. Tahar LOULOU**

Directeur

De l'IUT de Lorient & Pontivy

À

**M. David MENIER**

Président

de l'Université Bretagne Sud

**DOSSIER SUIVI PAR :**

Anne LE TARTAISE

Directrice Administrative de Composante

[anne.le-tartaise@univ-ubs.fr](mailto:anne.le-tartaise@univ-ubs.fr)

02 97 87 28 27

**Objet : demande d'autorisation de versement de  
subvention**

Monsieur le Président,

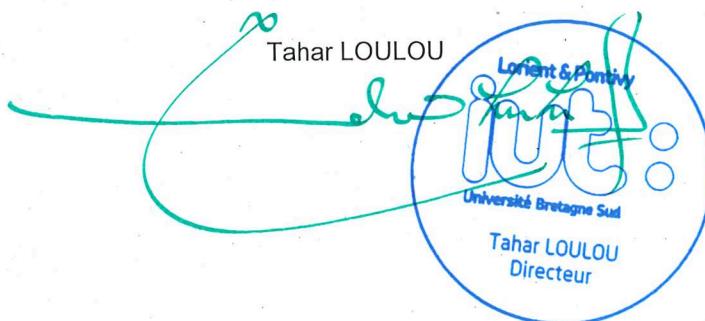
VU la délibération du Conseil d'Administration n°30-2016-2014 du 29 avril 2016, adoptant les modalités d'approbation des subventions de l'Université Bretagne Sud ;

VU la délibération du Conseil d'Institut de l'IUT de Lorient-Pontivy n°2025 11 12 du 13 novembre 2025, approuvant la proposition de versement d'une subvention à l'association sportive de l'IUT pour un montant de 7000€ ;

Nous sollicitons par ce courrier votre autorisation de versement de la subvention suivante :

- L'administration générale de l'IUT de Lorient-Pontivy à l'association sportive de l'IUT de Lorient-Pontivy pour un montant de 7 000€.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations les plus respectueuses.



## Décision attributive d'une subvention

### **Le président,**

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et L712-3 ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment l'article 9-1 ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Vu la délibération n°30-2016 du conseil d'administration du 29 avril 2016 relative à la délégation de pouvoir du conseil d'administration au président en matière d'octroi de subvention à hauteur de 10 000€ maximum ;

### **Arrête**

#### **Article 1. Objet et montant de la subvention**

Il est attribué à l'Association Sportive IUT de Lorient dont le siège social est à IUT de Lorient –10 rue de Jean Zay - 56 100 LORIENT, avec la référence de publication des statuts au Journal Officiel : 1543 JO du 31/01/1998

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 000 €.

Pour l'animation et l'organisation des compétitions et entraînements sportifs pour les étudiants de l'IUT de Lorient.

C'est l'IUT de Lorient qui supporte la charge de la présente subvention.

#### **Article 2. Modalités de versement de la subvention**

La subvention est versée, à compter de la présente décision, en totalité, exclusivement au bénéficiaire, qui ne peut la reverser, en tout ou partie à un tiers.

Le versement de la subvention de l'université sera effectué par virement de compte à compte. Un RIB/IBAN valide doit impérativement être transmis, à l'appui du dossier.

#### **Article 3. Subvention sous conditions (le cas échéant)**

Si l'octroi de la subvention est conditionné à la réalisation d'un état d'avancement, préciser les conditions d'utilisation et les conditions de versement éventuel.

#### **Article 4. Publication**

La présente décision fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.



## Article 5. Exécution

Le responsable de crédits à l'initiative de la présente décision et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

David MENIER



**DÉLIBÉRATION**  
du Conseil d'Institut de l'IUT de Lorient & Pontivy

**SÉANCE**  
Du 13 novembre 2025

---

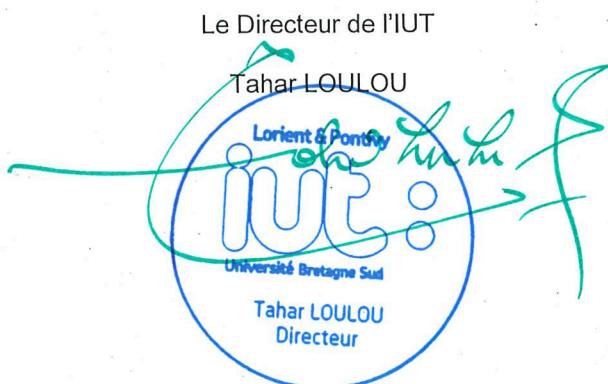
**Délibération n° 2025 11 12**

Sur proposition du Conseil de Direction de l'IUT de Lorient & Pontivy, le Conseil d'Institut approuve le versement d'une subvention à l'association sportive de l'IUT pour un montant de 7000€.

Membres en exercice : 32

Membres votants :	Pour	23
	Contre	0
	Abstentions	0

Délibération adoptée à l'unanimité.



## Dossier de Demande de Subvention

**Nom de l'association** (en toutes lettres) : Association Sportive de l'Institut Universitaire de Technologie de Lorient/Pontivy.

N°SIRET ou, à défaut, pour les associations, **référence de publication des statuts au Journal Officiel** : 342 745 031 00019

**Pour les associations étudiantes : référence à la délibération portant agrément :** .....

**Nom du porteur de projet, filière et composante** Peresse Alizée, enseignante agrégée d'EPS, Bureau des Sports de l'IUT de Lorient, SUAPS, SSI.

**Intitulé du projet** : Demande de subvention pour l'année sportive de l'association.

**Date(s) de réalisation du projet : du 01/09/2025 au 01/07/2026**

**Lieu(x) de réalisation du projet : IUT de Lorient & IUT de Pontivy**

**Budget total de l'opération : 8500 euros**

**Montant de la subvention demandé : 7000 euros...Soit 82 % du budget total**

## DESCRIPTION DE L'EQUIPE PROJET

**Nom de l'association :** Association Sportive de l'Institut Universitaire de Technologie de Lorient/Pontivy.

Description brève de l'objet et des activités de l'association : L'Association sportive de l'IUT de Lorient/Pontivy a pour but d'engager les étudiants des IUT dans une dynamique sportive et cohésive autour de championnats compétitifs des départementaux au nationaux mais aussi d'évènements fédérateurs et collaboratifs (journée de la forme, don de plasma, course pour le Téléthon, bowling, accrobranche, ...). Les étudiants engagés dans l'Association représentent et valorisent les IUT lors des rencontres universitaires.

Date de création : 1996

Nombre d'adhérents : 100

Téléphone : 0676266569

E-mail : alizee.peresse@univ-ubs.fr

Site web de l'association : à créer.

	Nom Prénom	Filière, composante, année d'études	Portable	E-mail
<b>Président(e)</b>	<b>Laurent Guillet</b>	<b>IUT de Lorient</b>	<b>0668402262</b>	<b>Laurent.guillet@u niv-ubs.fr</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>Christophe Nouet</b>	<b>IUT de Lorient</b>	<b>0686474016</b>	<b>Christophe.nouet @univ.fr</b>
<b>Responsable du projet</b>	<b>Alizée Peresse</b>	<b>IUT de Lorient SUAPS</b>	<b>0676266569</b>	<b>Alizee.peresse@un iv-ubs.fr</b>
<b>Trésorier(ère)</b>				

## PRESENTATION DE VOTRE PROJET<sup>1</sup>

**Nom du projet :** Demande de subvention pour l'année sportive de l'association.

**Description du projet** (date, lieu, programme, nombre de participants...)

L'année sportive universitaire des étudiants de l'IUT membres de l'association s'articule autour des championnats en sports collectifs :

-Championnats Académiques : Lannion, Brest, le 6 novembre et le 13 décembre.

-Championnats Nationaux : La Rochelle le 11 mars

Des événements fédérateurs :

Journée de la forme, don de plasma, accrobranche, bowling, ...

Au-delà de ces rencontres, certains frais organisationnels pour l'association et pour la Ligue de Bretagne nous incombent.

**Objectifs du projet** (retombées pour les étudiants, retombées pour l'UBS, ...)

L'Association sportive de l'IUT de Lorient/Pontivy a pour but d'engager les étudiants des IUT dans une dynamique sportive et cohésive autour de championnats compétitifs des départementaux au nationaux mais aussi d'évènements fédérateurs et collaboratifs. Les étudiants engagés dans l'Association représentent et valorisent les IUT lors des rencontres universitaires.

---

<sup>1</sup> Vous pouvez joindre en annexe tous les documents qui permettront à la Commission de mieux étudier votre projet.

## Dépenses

Postes	Activités	Budget
Sorties AS IUT	Bowling	350
	Karting	300
	Accrobranches	200
	Aviron	200
	Course d'orientation	170
Déplacements	Championnats Lannion	926
	Championnats Brest	1496
	Championnats France	0
	Coupe de Bretagne	0
Matériel	Lorient	500
	Pontivy	200
	Maillots	500
	Entretien	200
Compétition	Affiliation FFSU	108
	Licences FFSU	2700
	Pharmacie	100
IUT'iades	Organisation Jour J	250
Autres	Fournitures	150
	Assurance	150
<b>Total</b>		8500

## Recettes

Postes	Activités	Budget
Subventions	IUT Lorient	7000
	Ville Lorient	1500

**Total** 8500

Au regard du projet, une subvention de 7000 € est demandée, soit 82 % du budget total de l'action.